# COMITÉ D'INITIATIVE ET DE CONSULTATION DE L'ARRONDISSEMENT

# SÉANCE DU 16 JANVIER 2024

**Madame la Maire** : Chers collègues, bonsoir.

Pour rappel, le CICA regroupe les représentants des associations du 9e arrondissement, les associations inscrites au CICA, Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement. Ces associations participent, une fois par trimestre, au conseil d'arrondissement. C'est pour cette raison que nous commençons un peu plus tôt. Elles nous soumettent leurs questions, leurs suggestions.

Très dernièrement, nous avons initié une nouvelle forme d'intervention du CICA avec des thèmes précis qui ont été déterminés à l'avance, en collaboration bien évidemment, et qui sont travaillés en amont de ce conseil, avec un travail qui a été produit, des questions, des suggestions.

Ce soir, le thème est la jeunesse. On se réjouit de parler de ce thème puisque c'est un sujet qui est traité avec beaucoup d'importance à la Ville de Lyon. Je rappelle — parce qu'elle fait partie de notre conseil d'arrondissement — la nomination de Marie ALCOVER en tant que conseillère déléguée aux Jeunesses, en septembre 2022, par le maire de Lyon, Grégory DOUCET.

Il s'agit d'un sujet transverse qui consiste à mettre en action une feuille de route ambitieuse écrite par Madame ALCOVER, sur les besoins, les envies, les devoirs des jeunes de notre cité. C'est une question qui regroupe plusieurs délégations, comme je le disais : la jeunesse bien entendu, mais aussi l'éducation, l'emploi, l'insertion, la sûreté, la sécurité ainsi que la vie associative.

Pour plus de fluidité — comme on le disait en préambule — et d'interaction, parce que l'idée, c'est aussi de pouvoir interagir, on vous donne d'abord la parole au CICA pour livrer votre introduction du document de travail qui a été fait, puis nous répondrons avec un éclairage politique. Ce soir, nous avons souhaité inviter des spécialistes, agents de la Ville de Lyon, de la Métropole, de la Mission locale — je les présenterai nommément juste après — pour aborder les différentes questions de façon peut être plus technique et de répondre à vos questions de façon plus technique. C'est une première. Encore une fois, on verra comment cela se passe. Cependant, cela nous semblait important de mettre derrière des politiques publiques et des grandes orientations, des réponses assez factuelles à des questions du quotidien qui vous intéressent toutes et tous.

Je vais vous présenter les personnes qui sont autour de cette table, en plus du Conseil d'arrondissement.

Ce soir sont présentes pour le CICA :

- Évelyne COLOMBET du CIL de Vaise ;

- Brigitte LEGAUT pour le Secours catholique ;
- Martine DESFOURS pour l'espace seniors et le centre social Pierrette Augier ;
- Safa EL RHAZI pour Sport dans la Ville.

Du côté des intervenants, nous avons parmi nous :
- Élisabeth BESSE et Benjamin DUGRAND pour la Métropole de Lyon, principalement en charge de la prévention spécialisée ;
- Patricia BECART pour la Mission locale ;
- Marc VILLARUBIAS, responsable Mission Jeunesse à la Ville de Lyon.

Mesdames, je vous propose de vous céder la parole pour le propos introductif.

Les prises de paroles des élus et élues se dérouleront dans l'ordre et sur les thèmes suivants :

- **Éducation – Yohann PARIS :**
  - Enjeu unité dans la société (morts au travail, cas italien)
  - Attentes de formation du marché du travail
  - État école publique
  - Instances éducatives locales

- **Associations – Marie ALCOVER :**
  - Formule CICA
  - Structures d'éducation populaire
  - Augmentation subventions structures d'éducation populaire
  - AGORA 9

- **Jeunesse – Adrien DRIOLI :**
  - Info jeune/boussole des jeunes/promeneur du net
  - Enjeux communication aux jeunes
  - Bourses aux jeunes/soirées jeunes

- **Emploi insertion – Marion CRÉTINON :**
  - Discriminations jeunes
  - Plateformes stages de 3e existantes
  - Police VdL emploi/insertion à destination des jeunes
  - TAPAJ (association de travail journalier rémunéré)

- **Petite enfance – Antoine JOBERT :**
  - Lieu d'accueil parents/enfants

- **Sécurité tranquillité – Antoine JOBERT :**
  - Approche répressive
  - Gestion des trafics de drogue
  - Lien MAP/PM/PN/GPO

Je laisse la parole aux membres du CICA pour introduire le sujet.

**Évelyne COLOMBET** : Bonsoir à toutes et tous. Le thème qui est abordé ce soir, est très vaste puisqu'il s'agit de la jeunesse, en particulier la jeunesse du 9e arrondissement. Cela concerne des jeunes du plus jeune âge jusqu'à une vingtaine d'années. Au cours de la réunion préparatoire du CICA que nous avons eue, il a résulté, des échanges entre les associations présentes, un intérêt manifeste pour le problème de décrochage scolaire et ses conséquences. En effet, — en particulier à partir du collège — les propositions attrayantes de la drogue, les difficultés de certaines familles, notamment des familles monoparentales, qui

ont du mal à imposer une autorité parentale effective, le harcèlement entre pairs vont conduire certains de ces jeunes en décrochage scolaire dans la rue, et va également les conduire à participer à des trafics illicites. Cela résulte des constats que nous avons faits au cours de cette réunion préparatoire. Nous avons malheureusement constaté qu'on voit ces jeunes en errance dans notre quotidien, comme par exemple, près de la gare de Vaise. Cette situation ne cesse de questionner tous ceux qui ont un rôle éducatif dans notre société.

C'est à partir de ces constats et des propositions des associations membres du CICA sur ces sujets, que vont être traités maintenant, différents sujets et différents thèmes.

**Madame la Maire** : Je cède la parole à Monsieur PARIS, adjoint à l'Éducation, pour lancer des éléments de réponse.

**Yohann PARIS** : Bonsoir à toutes et à tous. Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour l'intérêt que vous portez à notre jeunesse. L'éducation est un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Pour ma part, je vous propose d'intervenir sur deux sujets que vous vous questionnez, puis je laisserai mes collègues compléter : d'une part, l'obligation scolaire et d'autre part, le décrochage scolaire. Au vu de vos questionnements, j'ai ressenti le besoin de recentrer dans quel débat ces questionnements venaient, ce qui vous permet un peu de comprendre l'histoire et l'objectif des débats qu'il y a autour de l'éducation.

Premièrement, côté obligation scolaire, rappelons-nous tout d'abord que celle-ci s'inscrit dans un contexte de progrès social et que sa forme actuelle, l'obligation scolaire jusqu'à seize ans, nous vient d'une ordonnance qui date de 1959, et qu'elle est en partie inspirée — pour ceux qui le connaissent — du plan Langevin-Wallon de juin 1947. C'est donc dans un contexte d'après-guerre, après avoir connu une des périodes les plus sombres de notre histoire, qu'il a été décidé de proposer un système éducatif et démocratique qui permettrait de rattraper le retard pris par la France dans un contexte de compétition économique sur les autres pays développés.

Schématiquement, on avait deux visions qui s'opposaient et qui se confrontaient : d'une part, une éducation qui sépare les élites hautement formées du reste de la population, une petite poignée de personnes qui pensent, pendant que d'autres exécutent, et d'autre part, une vision qui donne une éducation pour toutes et tous et où le niveau global est relevé dans son ensemble, ce qui permet ainsi une plus grande cohésion du corps social. En somme, nous nous comprenons mieux quand nous avons une base commune et pouvons comprendre nos choix respectifs parce qu'ils sont suffisamment semblables, mais également, comme je le disais, de répondre aux besoins d'une société en constante mutation qui exige des compétences de plus en plus élevées.

Je lis juste un court passage dans l'introduction du plan Langevin Vallon pour en comprendre l'essence : « Le premier principe, celui qui par sa valeur propre et l'ampleur de ses conséquences, domine tous les autres, est le principe de justice. Il offre deux aspects non point opposés mais complémentaires : l'égalité et la diversité. Tous les enfants, quelles que soient leurs origines familiales, sociales, ethniques, ont un droit égal au développement maximum que leur personnalité comporte. Ils ne doivent trouver d'autres limitations que celles de leurs aptitudes. L'Enseignement doit donc offrir à tous d'égales possibilités de développement, ouvrir à tous l'accès à la culture, se démocratiser moins par une sélection qui éloigne du peuple les plus doués que par une élévation continue du niveau culturel de l'ensemble de la nation. »

Rappelons également que l'un des objectifs éducatifs — et donc de l'Éducation nationale — c'est d'aborder le savoir être, c'est à dire acquérir la maîtrise, entre autres, du respect de l'action collective, de l'entraide, de l'affirmation de soi, de la maîtrise de la communication, la gestion des conflits et bien d'autres choses, évidemment. Aujourd'hui, cet aspect est largement partagé au niveau européen, et ceci également en Italie. C'est une des nations que vous avez citée dans vos questions. Pour ma part, il me semble que depuis 2006, la scolarisation est obligatoire en Italie pour une durée de 10 ans, l'âge obligatoire d'entrée à l'école étant fixé à 6 ans. Les Italiens et Italiennes ont de fait obligation d'aller à l'école jusqu'à 16 ans. De plus, abaisser l'âge de 16 à 14 ans conduirait à faire basculer nos jeunes mineurs en difficulté d'une conception visant à éduquer vers une conception visant à les sortir du modèle de l'école pour les conduire au modèle du travail. Ce sont des modèles quelquefois opposés. C'est les amener précocement dans un milieu comportant lui-même ses propres violences et les exposer à de multiples risques puisqu'en 2022, on a atteint un bien triste record, celui du nombre de morts au travail. Je rappelle qu'on a eu 903 morts au travail en 2022. Dans cette hécatombe, il y a des apprentis. Les jeunes mineurs constituent une des catégories les plus touchées par les accidents du travail et les morts. Cela, vous en conviendrez, paraît donc peu adapté.

Cependant, il semble que votre questionnement sur l'obligation scolaire voulait peut-être introduire l'idée de proposer à nos jeunes en échec scolaire, un autre terrain d'expérimentation où ils pourraient se trouver et s'émanciper.

Je vous propose une autre réponse, c'est-à-dire qu'avant de questionner les solutions à apporter lorsque l'accident est là — par accident, j'entends le décrochage —, il semble judicieux de se demander comment éviter l'accident et donc de comprendre comment celui-ci arrive.

Je vous propose d'aborder le deuxième sujet qui est le décrochage scolaire. Les ressorts conduisant un bon nombre de nos jeunes au décrochage sont malheureusement connus depuis longtemps. La période de l'adolescence est souvent le moment propice au questionnement des valeurs du monde des adultes, et parfois, malheureusement, ce questionnement surgit de manière violente. Il apparaît qu'une des composantes principales du décrochage soit liée à des difficultés qui sont présentes dans la vie du jeune, ainsi qu'à l'absence de perspectives d'avenir. Certains de nos jeunes perdent petit à petit toute confiance dans notre système éducatif. Face aux échecs répétés, le lien qui les unit à l'école mais également au monde des adultes, se voit coupé. Ils ne nous écoutent plus parce qu'ils ne croient plus ni en nous ni au système que nous leur proposons. C'est donc bien un lien de respect mutuel et de sens qu'il faut maintenir en nous intéressant à eux, à leur individualité et non pas en leur imposant une vision normative qui jusqu'ici les conduit à l'échec.

C'est ce défi que conditionne de relever l'école publique. Cependant, pour mener à bien cette mission d'intérêt général, encore faut-il que l'école ait les moyens de le réaliser. S'il est une constante depuis quelques années maintenant, c'est le manque d'enseignantes et d'enseignants à la rentrée. Il manque d'AESH pour accompagner les élèves qui en ont besoin. À la rentrée 2022, ce n'est pas moins de 4 000 postes d'enseignement qui étaient laissés vacants. Pour la même rentrée, le défenseur des droits a alerté sur le manque d'AESH. Moins médiatisés, il y a les suppressions de postes d'enseignement, le manque d'effectif de psychologues scolaires. Pour rappel, en France, c'est une psychologue pour 1 500 élèves contre une pour 800 en moyenne dans le reste de l'Europe. Dans ces conditions, l'école ne parvient plus à remplir ses missions. Fatalement, cela produit du décrochage et de la défiance

envers les institutions. La seule solution rationnelle pour résoudre réellement le problème des décrocheurs scolaires serait de redonner à l'école la possibilité de remplir ses missions, car l'état de fait que nous décrivons n'est que la résultante de choix politiques.

Ceci étant dit, nous devons composer avec la situation actuelle. Les Mairies d'arrondissement, la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon sont actives sur le sujet de l'insertion des jeunes, et soutiennent les associations qui œuvrent dans le domaine. Pour exemple, le projet de réussite éducative de la Ville de Lyon permettra de mettre en place des actions individualisées en faveur d'élèves de 2 à 16 ans, fragilisés dans leur parcours scolaire.

Une attention particulière est donnée aux élèves résidant dans les quartiers prioritaires de la ville. Une agente de la Ville est d'ailleurs attachée à faire vivre ce dispositif dans notre arrondissement. Nous avons également lancé des comités éducatifs locaux — c'est quelque chose que nous avons lancé, il y a un peu plus d'un an — qui rassemblent l'ensemble des acteurs et actrices éducatifs à l'échelle des 4 grands quartiers du 9e arrondissement : Duchère, Saint-Rambert, Vaise-Industries et Champvert. Ces temps sont l'occasion pour les écoles, les responsables de temps périscolaire, les intervenants associatifs et les parents, d'échanger et de construire les projets ensemble. Le prochain temps — vous y êtes évidemment conviés si vous le souhaitez — sera le 29 janvier, ici en mairie, à 18 heures. C'est le lieu où on peut parler de l'éducation et essayer de voir ce qui nous importe sur notre territoire.

Enfin, après une expérimentation dans le 8e arrondissement de la Ville de Lyon, la Ville souhaite étendre le dispositif Cité éducative à d'autres arrondissements. Des discussions sont actuellement en cours avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Selon toute vraisemblance, une Cité éducative pourrait voir le jour dans le 9e arrondissement. Nous en saurons plus en septembre prochain, quand l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires aura rendu sa décision.

En conclusion, renforcer et soutenir une école publique de qualité en lui garantissant les moyens de son ambition, est essentielle afin d'assurer une cohésion sociale, de se prémunir de l'échec scolaire, et donc du décrochage scolaire et potentiellement du décrochage d'une partie des individus d'une société. L'actualité nous rappelle que le combat pour une école pour toutes et tous, qui amène un socle commun partagé, qui rapproche plutôt que sépare, n'est pas encore gagné. Reste une urgence, qui plus est dans une société qui se fracture. Donnons des moyens à nos écoles.

J'ai été un peu long. Je vais laisser la parole à d'autres collègues qui pourront compléter.

**Madame la Maire** : Est-ce qu'on a abordé les sujets que vous souhaitiez ? Sur ce sujet de l'éducation, est ce qu'il y avait d'autres choses ou est-ce qu'on passe plutôt au volet vie associative ? Est-ce que dans les spécialistes, quelqu'un veut compléter ?

**Patricia BECART** : Je veux bien ajouter quelque chose. Je voudrais dire qu'il y a quand même une attention particulière de nos institutions sur le décrochage scolaire, et que ce n'est pas un sujet qui est laissé de côté. Une loi a mis en place un dispositif qui s'appelle l'obligation de formation, depuis 3 ans environ. Cette obligation de formation est en charge de la Mission locale en lien avec l'Éducation Nationale. Elle vise justement à repérer tous les jeunes mineurs qui sont sortis du système scolaire sans situation.

En fait, aucun jeune mineur ne doit être sans solution. On a des listes et on est tenus de prendre contact avec tous ces jeunes mineurs pour les faire venir à la Mission locale et travailler sur leur parcours. Travailler sur le parcours d'un jeune mineur n'est pas que la réponse de la Mission locale. On travaille notamment très en lien avec les avec éducateurs de prévention spécialisés et avec toutes les structures socio-éducatives du territoire. Sachez qu'on a une action très proactive en direction de ces jeunes. Parfois c'est difficile de les faire venir, mais on travaille de concert avec tous les partenaires pour aller les chercher, y compris aller les chercher sur l'espace public.

À côté de cela, on a des dispositifs qui se déclinent petit à petit. Nous avons un dispositif qui s'est mis en place, qui s'appelle « Ambition emploi ». Le prochain qui arrive en janvier s'appelle « Tous droits ouverts ». Ce sont deux dispositifs qui sont destinés à prévenir le décrochage scolaire, c'est à dire d'identifier des jeunes qui n'ont pas de solution ou qui n'ont pas obtenu leur diplôme à la fin d'un cursus, et de leur proposer un parcours articulé entre l'insertion sociale et professionnelle, c'est-à-dire un accompagnement Mission locale, puis continuer à les accompagner dans l'Éducation Nationale sur des besoins de base comme par exemple, reprendre des cours en français, en math, etc. Cela va peut-être leur permettre de trouver leur place. Soit ils arrêtent l'école et on continue l'accompagnement Mission locale, soit finalement, ils ont retrouvé le goût à l'école — c'est ce qu'on souhaite le plus possible — et ils continuent leur cursus.

**Une intervenante** : Il y a un bilan ?

**Patricia BECART** : Ils viennent de sortir. « Ambition emploi », c'était à la fin de l'année 2023 et « Tous droits ouverts », cela démarre en janvier. On va pouvoir travailler de concert. On travaille vraiment main dans la main avec l'Éducation Nationale et tous les partenaires socio-éducatifs, et en priorité, la prévention spécialisée, sur ces publics qui sont fragiles.

**Brigitte LEGAUT** : Je voulais juste remercier d'avoir souligné tout cet effort énorme qui est fait. On en est bien conscients. Par contre, ce que nous voyons, ce sont des enfants qui décrochent dès la 6e, parce qu'ils arrivent en 6e avec un niveau de lecture beaucoup trop bas et qu'ils ne peuvent pas s'insérer. C'est la question que je repose. On peut confirmer cela par notre expérience de soutien scolaire. Il y a vraiment un effort à faire — il ne s'agit pas du tout de dire que c'est magique — pour que les enfants arrivent en 6e en sachant lire, écrire et compter *a minima*, pour qu'ils puissent comprendre leurs textes.

Puis, il y a un vrai problème des familles qui ont ces enfants qui décrochent et qui ne savent pas où s'adresser. Ce sont les seules choses que je voulais souligner. Nous ressentons beaucoup de souffrances au niveau des enfants qui décrochent dès la 6e, et au niveau des familles qui ne savent pas où s'adresser. Néanmoins, je reconnais le travail remarquable qui est fait et je sais que les réponses sont loin d'être magiques.

**Madame la Maire** : Je salue quand même le travail de nombreuses associations d'aide aux devoirs qui sont sur notre territoire. Ce sont des associations remplies de bénévoles, gérées par des bénévoles qui œuvrent régulièrement pour aider ces familles qui n'ont pas les ressources, qui n'ont pas le temps ou qui ne peuvent pas aider les enfants, le soir, ou le week-end à avancer dans ces domaines. Je voudrais vraiment les saluer parce qu'on en rencontre régulièrement, souvent parce qu'on nous demande des locaux, mais aussi parce qu'on les soutient bien volontiers.

**Elisabeth BESSE** : Je voulais d'abord remercier Monsieur PARIS pour cette intervention qui était très intéressante, que j'ai trouvée très philosophique mais intéressante parce qu'on a remis un peu les choses dans un autre contexte, et remercier aussi les associatifs parce que pour certaines familles, vous êtes la seule réponse qu'ils puissent trouver.

Je voudrais quand même rendre compte de l'action publique que nous menons. Vous avez soulevé deux points très importants. Il y a les jeunes qui sont en décrochage, et comme le disait Patricia BECART, ceux-là, on arrive peut-être à les amener vers quelque chose, mais on a aussi des jeunes qui sont dans l'errance ou qui sont plus que dans le décrochage scolaire, le décrochage total de leurs familles et de toutes institutions.

Effectivement, même la prévention spécialisée parfois, n'arrive pas à accrocher ces jeunes qui sont en grande rupture. Vous avez beaucoup parlé des familles et c'est vrai qu'au niveau du travail que nous menons dans le domaine de la protection de l'enfance, nous voyons que des familles peuvent tout à fait être amenées à demander de l'aide d'un éducateur. Il ne s'agit pas de prévention spécialisée, mais d'une mesure éducative pour l'aider dans l'éducation de son enfant. C'est un problème qu'on rencontre très régulièrement dans nos accompagnements, à la fois le décrochage de l'enfant, mais des parents aussi. On a des parents qui n'ont pas su transmettre des codes de vie en société, même d'ouvrir un livre, ce n'est pas dans leurs codes de vie. Il y en a en a d'autres dans ces familles-là, mais ce ne sont pas ceux-là qui sont valorisés, et on a des jeunes qui sont totalement en coupure.

On a aussi une action – peut-être que Benjamin en parlera – sur les exclus des collèges. Vous parliez de la rupture avec la rentrée en 6e. C'est souvent un choc pour le jeune, et certains sont très rapidement exclus à cause de problématiques de comportement, problématiques d'apprentissage, etc. C'est pourquoi on a monté un vrai travail, et je vous laisserai évoquer cela. C'est un exemple. Par contre, quand une famille est en difficulté sur l'éducation, sur l'apprentissage, elle a toujours la possibilité de demander de l'aide aux Maisons de la métropole. Sauf que les gens hésitent parce qu'ils se disent que s'ils vont dans une maison de la métropole, cela signifie protection de l'enfance, placement de l'enfant, information, signalement, etc. Il faut oublier cela parce que ce n'est pas comme cela que cela fonctionne. On aura peut-être l'occasion d'en reparler.

L'information passe souvent par l'assistante sociale scolaire, par exemple, qui repère ce jeune. Il y a le PRE dont on a parlé, qui peut faire émerger des situations. Mais on a des familles, je pense — parce que moi je ne les vois pas — qui ne font pas appel, qui n'en ont pas envie et qui se bloquent. Au bout d'un moment, au bout de 3 ou 4 ans, le jeune n'a malheureusement pas été soutenu, aidé. Là, on retombe sur autre chose où il est parfois un peu tard pour intervenir. On tombe sur des problématiques de délinquance. Là, on est loin, on n'a plus notre place à ce niveau-là. L'idée, c'est une prévention la plus précoce possible. Les familles sont informées sans l'être. C'est-à-dire que parfois, l'image qu'elles ont du service social qui s'appelait autrefois la DDASS — rappelez-vous, ici, cela parle à tout le monde — et ce n'était pas tellement brillant. On avait une image qui était de se dire que si on passait la porte d'un service social, il allait en découler des tas de problèmes, on va être repérés. Pour certaines familles, ce n'est pas possible. Même culturellement, ce n'est pas possible d'aller faire appel. C'est ça notre problème.

**Benjamin DUGRAND** : Je ne vais pas être long, mais je voudrais juste présenter deux dispositifs qu'on a mis en place avec des partenaires du territoire : un, avec le collège

Jean de Verrazane, de Vaise, où on a une permanence avec une éducatrice qui vient tous les 15 jours au collège, et qui est en lien avec des jeunes qui sont justement en voie de décrochage. Des permanences sont mises en place, il y a une rencontre qui se fait, et il y a un travail qui est entamé avec la libre adhésion du jeune, puis après, avec un soutien aussi, qui est proposé à la famille. C'est ce qui est fait, dans un premier temps, sur le collège de Vaise. Dans un second temps, avec le collège Schoelcher, on travaille avec les exclus. Il y a la mise en place d'un projet qui s'appelle « Impact ». Je pourrai peut-être vous envoyer plus de précisions sur ce projet. C'est une semaine qui est banalisée pour ce jeune-là, avec tous les partenaires du territoire, pour justement éviter que ce jeune qui a été exclu soit dans la rue, et soit soumis peut-être à d'autres tentations. Les centres sociaux, les MJC, la bibliothèque, les éducateurs de prévention ont organisé une semaine pour que le jeune puisse rencontrer des partenaires, des adultes un peu plus référents que son cercle habituel pour travailler, non pas forcément sur la sanction, mais au moins la compréhension du pourquoi il a été exclu. Ensuite, c'est travailler en lien avec le collège pour un retour apaisé sur le collège,

Ce sont vraiment des projets, des dispositifs qui sont pensés, qui permettent de rencontrer ce public qui est en fragilité et qui est quand même aussi dur à aller « conquérir », même si cela fait partie de notre travail « d'aller vers ». Je pense que nous en parlerons après.

**Madame la Maire** : Oui, je pense. C'est passionnant. Je voudrais juste vous relater une anecdote. J'ai quand même été interpellée sur l'espace public par un jeune qui m'a dit : « Moi, Madame la Maire, je suis entre deux, je suis sans situation. » Ce n'est pas normal. Je pense qu'il y a quand même des jeunes qui sont — comme vous disiez — exclus pour des raisons X ou Y. Je n'ai pas voulu en savoir plus. Puis, ils se rendent bien compte que c'est un peu jeune pour traîner. D'ailleurs, il m'a dit dans ces termes : « Madame la Maire, je ne vais pas traîner comme cela, ce n'est pas possible ». Il y a aussi le CIO. Je l'ai orienté vers le Centre d'Information et d'Orientation. Il y a tous ces dispositifs.

Il y a de l'« Aller vers », à faire, c'est une évidence. Puis, il y a aussi des jeunes qui parfois, ont besoin d'un petit peu de chaleur, qu'on les prenne par la main pour leur dire qu'on croit en eux. Il y a aussi la responsabilité de toutes et tous — ce n'est pas toujours évident — de ne pas toujours juger les jeunes dans l'espace public. Ils ne sont pas tous décrocheurs. Ils se laissent parfois entraînés dans des choses qui sont un petit peu moins recommandables, mais il y a quand même des jeunes qui ont la ressource de m'interpeller ou de nous interpeller en disant : « Les adultes, aidez-moi. » Il faut aussi le souligner.

Si cela vous va, je vais passer la parole à Madame ALCOVER pour la partie associations.

**Marie ALCOVER** : Bonsoir à tous. Comme vous l'avez précisé, je suis élue Jeunesse à la Ville de Lyon, mais dans le 9e arrondissement, je suis élue à la Vie associative et on s'est déjà rencontrés dans le cadre du CICA, plusieurs fois.

C'est en cette qualité que je vais répondre à la partie de votre question qui porte sur les structures associatives de notre arrondissement qui accueillent ou qui pourraient accueillir des jeunes.

Vous nous interpellez sur la question du tiers-lieu, ce qu'on appelle aussi l'Agora du 9, qui est situé ici, si je ne dis pas de bêtises. Ce sont des locaux au-dessus de la Poste qui sont vacants depuis 15 ans. Depuis qu'on est arrivés au Conseil d'arrondissement, on s'est engagés à permettre aux habitants de réinvestir ces lieux. On a d'abord consulté les habitants, les

associations et les entreprises de l'arrondissement pour identifier les différents besoins et envies. C'est sur cette base qu'un appel à projets a été rédigé. C'est la structure Ma Friche Urbaine qui a été retenue pour assurer la coordination et la gestion des équipements jusqu'à fin 2025. On a aussi réalisé, en parallèle, des travaux de remise en état, et le site a ouvert ses portes pour des visites, lors des vœux, la semaine dernière, pour la première fois.

Il en résulte que ce lieu aura pour objectif d'abriter des initiatives d'habitants autour de l'économie sociale et solidaire et de la citoyenneté. À ce titre, les jeunes et les associations qui les accompagnent pourraient avoir toute leur place à l'intérieur de ce lieu. D'ailleurs, ce jour, on vote une délibération à ce sujet.

Cependant, ce n'est pas le tout d'avoir un lieu, il y a la question de l'accompagnement des jeunes dans leur autonomie et dans leurs projets, ce qui est tout aussi important. Pour ce faire, les partenaires de longue date de la Ville sont les associations d'éducation populaire, en particulier les MJC et les centres sociaux. Lorsque la Ville a fait le choix de conventionner de nouveau avec ces structures en janvier 2022, elle leur a demandé de s'engager sur 3 axes distincts, et l'un d'entre eux était la jeunesse. Il est formulé ainsi « une politique jeunesse productrice de lien social et de démocratie ».

Je peux vous citer quelques exemples de ce qui se fait à l'arrondissement. Par exemple, le centre social Pierrette Augier propose un accompagnement à la scolarité, du CP au lycée ainsi qu'un accueil de loisirs pour les 11-17 ans. Le Pôle 9 propose un accompagnement scolaire mais aussi un point info jeunes qui apporte des réponses en matière d'emploi, de formation, de logement, de santé, etc. Puis, le centre social Sauvegarde qui intègre d'ailleurs des jeunes dans son conseil d'administration, déposera pour la première fois un projet jeunesse à la CAF.

Enfin, dans l'optique de développer d'autres lieux ressources pour les habitants en proximité, nous avons initié la mise en place d'un espace de vie sociale ou EVS, dans le quartier de Gorge de Loup. Ce mini centre social, financé conjointement par la CAF et la Ville, verra le jour d'ici la fin de l'année. Son projet sera basé sur les souhaits et besoins des habitants du quartier et ces EVS développent des actions collectives qui permettent le renforcement des liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage, puis la coordination des initiatives qui favorisent la vie collective, la prise en charge et la prise de responsabilité des usagers. Ce lieu sera géré par le centre social Pierrette Augier qui a déjà commencé à interroger les habitants du quartier, et permettra de faire de l'« Aller vers » encore plus en proximité vers les jeunes de Gorge de Loup.

Enfin, je terminerai sur le fait que la Ville de Lyon est consciente des difficultés financières des structures d'éducation populaire. C'est un de nos plus importants vecteurs de lien avec les jeunes. Ces structures font face à l'augmentation du coût de l'énergie et l'augmentation des points d'indice des salaires les plus faibles. De ce fait, la Ville de Lyon leur réaffirme son soutien en augmentant de 12 % les enveloppes de crédits de subvention de fonctionnement général. Je ne vous en dis pas plus pour ne pas divulguer les délibérations que présentera Sylvie FRÉNILLOT, tout à l'heure.

Voilà succinctement ce que je voulais te dire sur la partie vie associative, particulièrement orientée « éducation populaire ». Je sais que Sport dans la Ville travaille aussi sur ces questions.

**Madame la Maire** : Je voudrais juste rajouter — peut-être que ce sera évoqué après — que par l'intermédiaire de la politique aux sports et des subventions de la Ville de Lyon qui sont quand même très importantes, subventions dont on va parler tout à l'heure, l'accompagnement des jeunes à travers le sport est aussi très important. Il existe plusieurs associations sportives. On peut parler aussi de la culture, mais parmi les subventions importantes, il y a l'éducation populaire, mais il y en a aussi aux associations. Les jeunes sont aussi pris en charge par beaucoup de bénévoles. Il faut vraiment remercier tout ce qui est mis en place au niveau des associations qui sont quand même très soutenues par la Ville de Lyon avec des enveloppes conséquentes.

Est-ce qu'on passe à l'aspect jeunesse, avec Monsieur DRIOLI ou vous voulez ajouter quelque chose sur les associations ?

**Évelyne COLOMBET ?** : C'est un travail en commun des associations qu'on avait abordé dans notre document. Très souvent, les associations travaillent chacune dans leur coin, et peut-être qu'il serait bon d'arriver à les réunir, si c'est possible.

**Madame la Maire** : Madame FRÉNILLOT veut nous en parler.

**Sylvie FRÉNILLOT** : Par rapport à ce sujet, il faut savoir que sur le 9e arrondissement, depuis le 1er avril, il existe un collectif local de l'action sociale et solidaire qui regroupe toutes les associations du 9e arrondissement qui travaillent autour des questions de solidarité. C'est un choix que la Mairie du 9e a fait de regrouper toutes les associations pour pouvoir faire un travail en collectif sur des thématiques. On a travaillé sur la question du soutien alimentaire et de l'aide alimentaire. Là, on va certainement embrayer sur un travail autour de la question de l'accès aux droits. C'est quand même un choix qui a été fait au niveau du 9e arrondissement. C'est un collectif qui existe aussi dans le 4e. Après, ce ne sont que les associations qui travaillent autour de ces questions-là, mais c'est déjà un premier pas par rapport au regroupement de celles-ci.

**Yohann PARIS** : Je voulais compléter. Il y a ce dispositif qui est présent et le dispositif dont je parlais tout à l'heure, les Comités éducatifs locaux. On les a justement créés pour que toutes les personnes qui sont parties prenantes — dont évidemment, les associations — puissent avoir un lieu où échanger sur ces sujets, ce qui nous permet d'avoir des comptes rendus de ces comités éducatifs locaux et de pouvoir orienter nos politiques publiques, en tout cas qui sont votées à la Ville de Lyon, pour qu'elles soient vraiment territorialisées, qu'on atterrisse et qu'on se rende compte de la demande, vraiment localement. C'est l'enjeu du comité éducatif local. Je vous répète le rendez-vous : c'est le 29 janvier. Si vous voulez là, c'est tout à fait possible.

**Marion CRÉTINON** : Pour compléter sur la coordination des acteurs concernant aussi tous les acteurs de l'emploi et de l'insertion, il y a aussi de nombreuses coordinations entre les différentes associations, structures institutionnelles qui travaillent sur le sujet. Nous en parlerons un peu plus tard, avec Patricia BECART, lorsque j'interviendrai sur ma partie

**Marie ALCOVER** : Je me permets de répondre sur la question de la coordination des acteurs jeunesse puisque c'était aussi la question. Je trouve que c'est assez intéressant de voir que sur les thématiques un peu spécifiques qui pourraient concerner la jeunesse, il y a déjà plusieurs coordinations qui existent, vraiment dans des champs spécifiques. Nous, avec Marc VILLARUBIAS, dans l'écriture du projet de la politique jeunesse pour la Ville de Lyon, la

question de la coordination territoriale mais aussi thématique, est vraiment une question au cœur de ce qu'on va traiter. Là, on en est encore à la phase de diagnostic pour voir ce qui existe sur chacun des territoires et aussi de manière thématique, pour voir comment demain, on peut l'organiser, sachant que là, chacun des 3 adjoints a cité des collectifs qui travaillent ensemble. L'idée, c'est aussi de trouver le bon niveau pour qu'il n'y ait pas, soit trop de monde, soit pas les gens concernés. Il y a aussi des choses qui existent, par exemple à la Duchère, sur du pair à pair et des coordinations 10-15 et 16-25, si je ne dis pas d'erreur, qui associent vraiment au niveau du territoire, ceux qui sont en interaction avec les jeunes.

Je trouve aussi que la question c'est de sélectionner le bon niveau d'acteur et sélectionner l'intention qu'on veut mettre dans ces collectifs. Le tout n'est pas de réunir des gens, mais de savoir ce qu'on veut faire, ce qu'on veut sortir de cette coordination. En tout cas, la question est vraiment ouverte et on se la pose, à la Ville de Lyon, pour trouver le bon niveau.

**Madame la Maire** : Merci d'avoir rappelé tous ces collectifs qui existent déjà. Monsieur DRIOLI, je vous propose d'avancer sur la partie jeunesse à proprement parler. Je vous laisse la parole.

**Adrien DRIOLI** : Votre question porte notamment sur la thématique jeunesse, sur des sujets notamment liés à la centralisation, à la transmission des informations à destination des jeunes, ainsi que la place des jeunes dans la ville, dans la vie de la cité.

Sur votre demande de création d'un support, d'un livret d'information à destination des jeunes, je souhaitais vous rappeler l'existence de la plateforme lyon.info-jeunes.fr qui est un site internet qui est le fruit de la coordination, du travail de plusieurs acteurs : à la fois la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône, Info Jeune Auvergne Rhône-Alpes, le ministère de l'Éducation Nationale et anciennement, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale qui a été, il y a un peu plus d'un an, réorganisée au niveau administration, ainsi que la Ville de Lyon. La plateforme simplifie l'accès à l'information pour les jeunes. Elle rassemble des informations sur les études, sur divers thématiques : l'orientation, le travail, la santé, le logement, la vie associative, le sport ainsi que les loisirs, les voyages. La Ville de Lyon subventionne ce qu'on appelle l'Info Jeune à hauteur de 100 000 euros. L'Info Jeune permet à Lyon de mettre en place deux dispositifs : la Boussole des jeunes et Le Promeneur du Net.

Ces deux dispositifs sont importants à citer, puisqu'ils sont liés à vos questionnements et à l'accès à l'information, le traitement de l'information. La Boussole des jeunes permet une mise en lien téléphonique entre les jeunes et les acteurs concernés sur la thématique de la santé, du logement, de l'emploi et de la question d'aller à l'international.

Le Promeneur du Net est une action, un dispositif d'éducation à l'usage d'Internet. Le fait que la réponse existe, soit présente sur Internet, ne garantit pas qu'elle soit effectivement accessible et encore moins comprise, compréhensible et même triée parce qu'on trouve beaucoup d'informations sur Internet ou des fausses informations. Le dispositif Promeneur du Net permet ainsi un meilleur accès et un meilleur usage des informations disponibles C'est important d'avoir aussi de l'éducation populaire dans l'accès à l'information et le traitement de l'information, savoir ce qu'on va en faire, ce qu'on va trier, puis à quoi cela va servir.

Cependant, on a bien conscience que la communication à destination des jeunes est un véritable enjeu. C'est un chantier auquel la Ville de Lyon s'attelle. Il y a notamment la

délégation de Marie ALCOVER qui travaille de manière très acharnée sur le sujet, avec aussi la prise en compte des besoins, à la fois des professionnels de la jeunesse et des jeunes. C'est aussi cette conjugaison, sur laquelle on va revenir par la suite, qui permet d'avancer et de répondre aux besoins quotidiens des professionnels et des jeunes à la fois.

C'est vrai que la jeunesse est une période charnière dans l'accès à l'autonomie. Les jeunes cherchent régulièrement à accéder à des informations pour se construire au jour le jour, s'orienter, voyager, les loisirs, le sport, profiter de la vie, s'informer sur la santé. Quand on accède à la jeunesse, il y a aussi toute une éducation à la santé, à la sexualité. C'est important qu'on puisse avoir accès à des informations en toute discrétion, selon la période de la vie dans laquelle on évolue, dans laquelle on se construit. Ce sont aussi ces enjeux-là qui intègrent, qui caractérisent toutes les actions qu'on mène, au jour le jour, sur ce sujet.

Outre le fait d'œuvrer à la bonne information des jeunes, la Ville de Lyon leur permettre d'agir et les implique dans la vie de la cité. Notre souhait et notre objectif est l'émancipation des jeunes, l'accès à l'autonomie. Pour ce faire, nous souhaitons faire en sorte que les habitantes et habitants de Lyon s'impliquent dans la vie de la cité. Nous sommes convaincus que cela passe par la participation réelle et effective. Comme vous en avez sans doute déjà entendu parler, ou en tout cas, je le redis ici, en 2023, la Ville de Lyon a lancé la bourse jeune afin de soutenir la compagnie L'engagement des jeunes Lyonnaises et Lyonnais, âgés de 16 à 25 ans, autour de différents enjeux, notamment pour agir, proposer des projets, des idées, agir sur le climat, la transition écologique et les enjeux sociaux. Le format tel qu'il existe actuellement doit bien évidemment se poursuivre, être amélioré pour permettre davantage la participation des jeunes. Ce sera donc un chantier pour la prochaine édition.

La même année également — une année très rythmée sur la politique jeunesse —, une grande enquête a été menée auprès des jeunes de 12 à 25 ans qui habitent et travaillent, étudient à Lyon, s'engagent à Lyon. Cette enquête a nourri notamment les actions et les orientations que la Ville met en œuvre en matière de jeunesse. Pour accompagner cet engagement, la Ville a créé une assemblée citoyenne de 40 jeunes âgés de 16 à 25 ans, chargés de structurer de grands événements, de grands moments qui ont ponctué la collaboration, l'élaboration des politiques jeunesse pour la Ville de Lyon qui ont eu lieu fin novembre. Ces assemblées citoyennes qui ont précédé ces moments, fin novembre, ont eu lieu dans les arrondissements, dont une, ici même, dans cette salle, puisqu'avec Marie ALCOVER, on a assisté à cette assemblée citoyenne où des propositions ont été faites sur l'architecture de ces deux soirées jeunesse à l'Hôtel de Ville avec les acteurs professionnels de la jeunesse et les jeunes issus de quartiers, issus de structures d'éducation populaire, issus de Sport dans la Ville. Ils venaient de centres sociaux de tous les arrondissements, et ils ont participé à de moments forts qui ont été enrichissants et très animés.

Il ressort de ces temps des constats importants mais non inédits, comme l'importance de la santé mentale pour les jeunes et leur exposition à ce sujet ou encore la place charnière du collège dans le parcours d'un jeune, dans la construction du jeune. Ceux-ci se sont exprimés sur cette question du collège qui est aussi un moment fort dans la construction, l'émancipation du jeune. D'autres thématiques ont été proposées et sont importantes dans la structuration d'une politique jeunesse : l'insertion professionnelle, l'espace public, l'engagement et la participation citoyenne des jeunes, l'éducation — l'éducation est un grand thème de l'actualité, vous en parliez, Monsieur PARIS, et un sujet qui fait les medias aujourd'hui, et sur lesquels il faut continuer à poursuivre pour défendre le service public —, les jeunes et l'accès au droit, la

précarité, l'alimentation, le revenu et le logement. On a vu et connu cette crise d'accès et de précarité, de l'accès à la nourriture des étudiants pendant le confinement, la santé — on en parlait —, les quartiers populaires, le sport, la culture et les loisirs. Ce sont des thématiques qui continueront à nous mobiliser, à mobiliser les professionnels de la jeunesse et les jeunes eux-mêmes, puisqu'on en est là pour faire une politique jeunesse par et pour les jeunes. Merci.

**Madame la Maire** : Est-ce qu'il y a des compléments ? Monsieur « jeunesse » de la Ville de Lyon. Monsieur VILLARUBIAS, est ce que vous avez des compléments ?

**Marc VILLARUBIAS** : Concernant la jeunesse, les jeunesses, il faut quand même noter que les profils, parmi les jeunes, sont très différents. Par exemple, ne serait-ce que sur la question de l'information, on a de supers outils comme la Boussole des Jeunes. C'est super simple. Le jeune se géolocalise sur son Smartphone. Il dit qu'il a des questions sur le logement ou l'insertion ou autre chose. L'application va lui donner le contact le plus proche de lui sur les sujets qui l'intéressent. Il y a un réseau de partenaires. Les partenaires sont contactés et ils s'engagent à répondre dans les 3 jours. C'est-à-dire que dès qu'il est géolocalisé, il a le contact et il y a un engagement de réponse dans un temps qui est défini. Il y a donc des outils qui existent, qui sont très pointus, et en même temps, dans les enquêtes qu'on a réalisées, on voit que là où les jeunes ont le plus d'informations, c'est auprès de leurs amis et de la famille. C'est-à-dire que le premier canal d'information, ce sont les proches. C'est la première chose.

Dans les soirées jeunesse qu'on a organisées, on demandait aux jeunes qui sont venus, par quel canal ils étaient venus. En fait, on a une multitude de canal. Certains sont venus parce qu'on avait travaillé avec des influenceurs, et qu'ils avaient repéré l'information sur les réseaux sociaux. D'autres sont venus sur les sites de la Ville de Lyon, d'autres sont venus parce qu'ils avaient été accompagnés par un éducateur de prévention ou parce qu'ils avaient été mis au courant par le centre social ou une association. En fait, il y a une multitude de canaux et on est obligés de travailler sur tout cela en même temps. C'est un sujet qui est complexe.

**Une intervenante** : Oui, j'irais vraiment dans votre sens parce que c'est vrai qu'il existe énormément de choses, mais c'est l'information qui ne passe pas, qui n'est pas connue par ceux qui devraient la connaître. Je pense que c'est là-dessus qu'il y a vraiment une réflexion à apporter. Hier, par exemple, j'avais un jeune qui était à la rue, qui cherchait un accueil pour le soir, dans un gymnase. On n'a pas pu trouver ni moi ni lui ni les personnes qui étaient autour de moi. Tous ceux qu'on a interrogés n'avaient pas de réponse, à part le 115. Quand on n'a pas d'unités sur son téléphone, on ne peut pas appeler le 115.

**Madame la Maire** : La question de l'information pourrait faire l'objet d'un CICA à lui tout seul, je pense. C'est un vrai sujet. Je n'arrête pas de dire à tout le monde, les jeunes et les moins jeunes : « Parlez-en à votre voisin » parce qu'en fait, c'est encore le meilleur canal de diffusion de l'information. Après, c'est sûr que le voisin ne va forcément toujours à trouver le numéro d'hébergement d'urgence qui va bien. Il y a des cas particuliers.

**Évelyne COLOMBET** : J'ai juste une observation que je fais assez souvent. C'est sûr que beaucoup de jeunes ont des smartphones, mais ils n'en ont peut-être pas tous. Il ne faut jamais oublier cet aspect des choses, c'est-à-dire que tout le monde n'a pas accès à l'informatique parce qu'ils n'ont pas de matériel, ils n'ont pas d'unités. Il ne faut pas tout miser — mais je pense que c'est le cas — sur l'informatique, sur des sites, sur Internet et autres.

**Madame la Maire** : On va passer à l'insertion parce qu'il est 19 heures 24. Cependant, on est bien d'accord qu'il ne faut pas tout miser sur le smartphone. Je vais faire une petite pub pour les mairies d'arrondissement qui sont des maisons ouvertes de façon inconditionnelle. Oui, il vaut mieux prendre rendez-vous pour faire son passeport. Par contre, il y a toujours une personne qui vous accueille, qui vous parle, qui vous aiguille, qui essaie de vous apporter de l'information, et cela, à une période où les portes sont closes dans beaucoup de services à la population. Je pense qu'il faut quand même le rappeler.

Je vous propose de passer à l'insertion parce qu'après on a encore d'autres sujets. Madame CRÉTINON, si vous pouviez faire concis, ce serait super. Je sais que c'est compliqué de demander cela parce que sont des questions importantes qui étaient remontées.

**Marion CRETINON** : Dans votre question, vous nous interpellez sur l'insertion des jeunes et la difficulté de trouver des stages et des emplois. Cette question est très pertinente parce qu'en effet, les chiffres montrent que le taux de chômage des jeunes est de 10 points au-dessus de la moyenne nationale.

En préambule, je souhaite rappeler le rapport du Défenseur des droits relatif à la perception des discriminations dans l'emploi consacré à la jeunesse de décembre 2021. Dans ce rapport, on trouve des éléments systémiques à même d'expliquer les difficultés que rencontrent les jeunes dans leur recherche et leur maintien dans l'emploi.

En effet, les jeunes sont davantage confrontés aux expériences de stigmatisation et de discrimination de la population globale, et ils y font face à toutes les étapes de leur parcours d'insertion socio-professionnelle, que ce soit au recrutement, dans le travail au quotidien, dans leur évolution de carrière. Par ailleurs, les discriminations, par leur caractère systémique et répété, produisent des effets durables et délétères sur la carrière, comme par exemple la perte de confiance en soi ou dans le monde du travail ou l'autocensure.

Autre élément de contexte que je souhaiterais souligner, c'est que lorsqu'on accompagne une personne dans son parcours socioprofessionnel, il est essentiel de l'accompagner dans sa globalité plutôt que de le voir uniquement sous le prisme d'une personne à placer dans un emploi. Une personne peut notamment faire face, à différentes périodes de sa vie, à des facteurs qui rendent plus difficile un aller ou un retour à l'emploi, comme par exemple l'accès au logement une problématique de santé, un besoin d'accompagnement psychologique ou d'une formation.

La Ville de Lyon est très engagée sur l'accompagnement des jeunes vers l'emploi *via* un fort réseau de partenaires institutionnels et associatifs. Partenaire privilégié, la Mission locale est subventionnée à hauteur de 1 million, chaque année, par la Ville de Lyon. Elle est présidée par l'adjointe au maire de Lyon à l'emploi, Camille AUGEY, Ici présente, sa directrice adjointe est Patricia BECART présente à nos côtés, aujourd'hui, je la remercie encore. La Mission locale est l'interlocuteur privilégié des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés dans leur parcours socioprofessionnel. Elle les accompagne de façon globale, c'est-à-dire qu'elle travaille non seulement leurs problématiques d'emploi, mais aussi celles liées à la formation, à la santé, au logement. En 2023, c'est plus de 7 000 jeunes Lyonnais qui ont bénéficié d'un accompagnement, dont près d'un tiers vivant en quartiers prioritaires de la ville. Les formes d'accompagnement de la Mission locale sont nombreuses. Nous pourrions passer beaucoup de temps à en parler. La bonne nouvelle, c'est que le 9e est doté d'une belle antenne de la

Mission locale qui est située place Abbé Pierre, et que ses conseillers seront à même de proposer l'accompagnement adéquat aux jeunes qui en pousseront la porte.

Autre exemple de l'engagement de la Ville envers les jeunes, c'est que dès le début du mandat, nous avons décidé d'attribuer une subvention d'investissement d'un million d'euros à l'École de la 2e Chance, afin que ces derniers puissent aménager leurs nouveaux locaux. Cela leur a permis de doubler leur capacité d'accueil de jeunes pour passer de 200 à 400 jeunes.

Nous subventionnons également des associations du territoire qui agissent sur la thématique de l'insertion des jeunes, comme bien évidemment Sport dans la Ville, HID, Weavers, pour n'en citer que quelques-unes. Ce peuvent être des accompagnements renforcés sur des corps de jeunes ou des événements à destination du public jeune. À ce titre, nous sommes convaincus de la force mobilisatrice du sport dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, notamment pour les jeunes. C'est pourquoi nous soutenons et développons des actions qui vont dans ce sens. Dans le 9e, cela se traduit notamment par notre soutien à Sport dans la Ville, comme évoqué plus tôt, ou notre soutien à l'événement « Emploi, ton métier, c'est ton but » de l'AS Duchère. Cet événement est aussi l'occasion de parler plus amplement de la coordination entre les différents acteurs de l'emploi, car c'est également l'une de vos interrogations. L'organisation de ce forum en est une bonne illustration. Je vais laisser la parole à Patricia BECART qui va vous en dire quelques mots, à la fois sur la coordination sur cet événement en tant que tel, mais aussi la coordination globalement, des acteurs de l'emploi et de l'insertion.

**Patricia BECART** : Merci d'avoir bien présenté les missions locales. C'est vrai que la Mission locale fait partie du service public de l'emploi et son champ d'action est large puisqu'on fait de l'accompagnement global, et qu'on ne fait rien tout seul. La plupart des choses que nous mettons en œuvre, on les met en œuvre aussi avec les partenaires. On met en place un accompagnement individualisé avec les jeunes, et chaque accompagnement est différent, personnalisé, et en lien avec les partenaires, d'où la nécessité de travailler en coordination avec les partenaires, et sur différents champs puisqu'on intervient sur différents champs. Là, on peut parler du champ de l'emploi spécifiquement, mais pour arriver à l'emploi, le parcours peut être long. On travaille sur la vie quotidienne, sur tous les freins de la vie quotidienne. On travaille sur le projet professionnel, l'orientation, la formation, l'emploi, tous les aspects qui concernent le logement, la santé. C'est très vaste.

Sur le champ de l'emploi, on a des partenariats très forts, puisqu'on fait aussi partie du service public de l'emploi, avec les partenaires du service public de l'emploi, notamment France Travail, puis toutes les structures qui travaillent sur l'emploi, les structures d'insertion par l'activité économique, etc. On travaille aussi avec les structures du territoire. En effet, sur « Ton métier, c'est ton but » que vous connaissez certainement tous, un grand événement phare a lieu à la Halle Diagana au mois de juin. Cet après-midi, j'étais en réunion à ce sujet pour organiser l'édition 2024. C'est porté par l'AS Duchère. C'est aussi intéressant de travailler avec des clubs sportifs parce que pour travailler avec des jeunes, il faut aussi avoir des focales qui peuvent intéresser la jeunesse. Pour le coup, on travaille très en lien pour monter ce dispositif avec l'AS Duchère, avec les équipes de France Travail, avec les équipes de la Maison Métropolitaine de l'Insertion et de l'Emploi, et l'antenne de la Maison Lyon pour l'emploi, à la Duchère. On est nombreux autour de la table pour que ce dispositif puisse se mettre en place, à la fois pour mobiliser des entreprises, mais aussi pour mobiliser les publics, et que les offres

qu'on propose sur ce jour-là, correspondent aux besoins de nos publics, et aux attentes de nos publics.

Un autre exemple de coordination qui est plutôt sur le volet éducatif, social et insertion sociale et professionnelle, c'est la coordination 16-25. On en a un peu parlé, tout à l'heure. On peut se féliciter, sur la Duchère, d'avoir une coordination, notamment par le biais du Groupe de pairs qui fonctionne très bien. Quand tout le monde est là, cela fait bien 15-20 partenaires autour de la table avec lesquels on peut partager des situations, échanger sur ce qui se passe sur le territoire, mais aussi et surtout, trouver, rechercher des actions qui peuvent correspondre pour aller chercher des jeunes qui ne viennent pas facilement vers nos structures. Ensemble, par exemple, on met en place un dispositif qu'on a appelé d'échange. On est présents, une fois par mois, sur l'espace public. On s'installe sur la place de l'Abbé Pierre, avec du café, des petits gâteaux. Puis, les jeunes viennent nous voir parce qu'il y a de quoi manger et qu'il y a des gens qui peuvent discuter avec eux.

On va mettre en place des chantiers, par exemple. L'ambition, c'est que ces chantiers se fassent tous les mois, mais en réalité, c'est souvent tous les deux mois, on va dire. On fait travailler 4 jeunes, et cela, on le travaille avec eux, avec tous les membres du Groupe de pairs, spécifiquement avec la prévention spécialisée pour aller chercher des jeunes qui vont travailler sur des supports des bailleurs sociaux. Là, c'est un travail, une collaboration qui est faite avec les bailleurs sociaux qui nous proposent des supports pour peindre des escaliers ou autres. En tous les cas, cela permet de donner l'opportunité à certains jeunes qui sont loin de l'emploi, de se mettre en situation de travail, pour la première fois, et de raccrocher ensemble. On va les raccrocher, leur parler de la Mission locale, leur parler des structures qui sont sur le territoire et commencer à tisser des liens de confiance.

**Une intervenante** : J'avais une question sur la thématique de l'insertion. On sait que depuis la rentrée scolaire, les secondes ont, à présent, 2 semaines de stage à réaliser. Je suis vraiment convaincue que réaliser des stages, c'est hyper important dans le parcours pour que les jeunes se rendent compte de la réalité du monde professionnel, du métier qu'ils ont envie de faire. Plus ils en ont une idée claire, plus cela les confortera dans leur projet, quel qu'il soit ensuite.

C'est très chouette qu'on ait plein de structures d'accompagnement de jeunes. Pour ma part, j'ai une promo de jeunes Vaisois. J'accompagne vraiment ces jeunes sur ces thématiques : les codes professionnels, le savoir être. On fait des CV en béton, on fait des super lettres de motivation. Je leur apprends à démarcher au téléphone, en physique. Ils sont hyper motivés et ils le font, et c'est très chouette. On a des chargés des entreprises qui font ce relais avec les entreprises. Il y en a aussi pas mal sur le territoire de Vaise, notamment Babolat, par exemple. On emmène souvent des jeunes en stage chez eux.

Néanmoins, je rencontre toujours cette difficulté pour les entreprises du territoire, des entreprises locales, notamment des artisans, des petites entreprises qui ne savent pas accueillir ces jeunes. Déjà pour les troisièmes, ce n'est pas facile, mais c'est déjà beaucoup plus installé, ce qui fait qu'on arrive à avoir des entreprises qui les accueillent. Ma crainte, c'est pour les stagiaires de seconde. Comment les entreprises, concrètement, vont pouvoir accueillir des jeunes, pendant deux semaines, et comment on fait pour les accompagner ? C'est vraiment une question ouverte. On se la pose également et on travaille dessus. Je pense que cela peut être intéressant de se la poser conjointement.

**Madame la Maire** : Je peux quand même témoigner d'un dispositif qui est régulièrement utilisé pour les jeunes de Schœlcher et de Verrazane, qui s'appelle FACE. C'est un accompagnement d'une structure associative qui est soutenue par les pouvoirs publics. C'est vrai que cela s'adresse plutôt à une grosse entreprise. En l'occurrence là, c'est CEGID qui accueille, pendant une semaine, une quinzaine de jeunes, avec une découverte des différents postes. C'est une entreprise qui travaille dans le secteur de l'informatique, mais ils ont aussi une comptabilité, un service commercial, etc. Elle les fait aussi travailler sur un petit projet à présenter en fin de stage.

C'est vrai que c'est un vrai coup de pouce pour des jeunes qui n'ont pas la possibilité de trouver facilement un stage grâce — on ne va pas se mentir — au carnet de l'adresse des parents, des tontons, etc. C'est donc un dispositif qui est vraiment très intéressant. Maintenant, pour les petites entreprises, je ne sais pas très bien.

**Camille AUGEY** : Je me permets de répondre parce que c'est un âge qui est en-dessous de la Mission locale. Madame la Maire a cité FACE. Il y a d'autres associations, aujourd'hui, qui s'occupent des stages de troisième, qui aident sur ce sujet. Il y a JobIRL, Viens voir mon taf. On les a rencontrés, notamment avec Marie ALCOVER. On a la volonté de mieux et de plus travailler avec elle. Il y a aussi la MMI'e *via* la Charte des 1 000. Je sais que Marion voulait en parler. On essaie justement d'amener les entreprises à plus participer à ce dispositif parce qu'aujourd'hui, ce qui manque, ce sont essentiellement des entreprises. Puis, il y a également eu une rencontre avec les services de la Ville de Lyon pour qu'on puisse aussi nous, en tant qu'employeur, prendre notre part et accueillir des stagiaires.

**Madame la Maire** : À la MA9, on en prend régulièrement. Il ne faut pas trop le dire, mais quand on peut, on le fait. Ce qu'il faut, comme vous le disiez, c'est bien les accompagner. Cela ne sert à rien d'avoir des stagiaires pour les laisser « dans un coin » sans rien faire. C'est important de les accompagner. On a des services qui jouent le jeu. Merci beaucoup.

**Patricia BÉCART** : Peut-être que je peux compléter. La question fondamentale, c'est la question de la relation entreprise, d'aller chercher des lieux de stage, de trouver des partenariats avec les entreprises. Effectivement, c'est une préoccupation, je dirais même que c'est un sujet majeur. Ce matin, on était en séminaire du personnel, et c'était un des sujets sur lequel on a souhaité échanger fortement, puisqu'en 2024, on souhaite développer ce lien avec les entreprises notamment pour aller chercher des terrains où on peut trouver des stages pour les jeunes qui sont suivis par la Mission locale, mais aussi pour accéder à l'alternance.

En effet, la Mission locale, en tant que service public de l'emploi est aussi là pour décliner les mesures emploi pour les jeunes. On a besoin de partenariats avec les entreprises pour pouvoir placer les jeunes en stage. Le stage est un vrai tremplin vers l'emploi, vers la connaissance de l'entreprise, la connaissance des métiers, etc. C'est donc un super support.

Tous les ans, on signe des conventions de stage, ce qu'on appelle des périodes de mise en situation en milieu professionnel. La Mission locale est signataire. Il suffit qu'un jeune ait une entreprise et on peut rapidement signer la convention de stage. On essaie aussi d'être garant du respect, que cela se passe bien et qu'on puisse suivre. Chaque année, on signe à peu près 500 conventions de stage, mais je pense qu'on peut faire mieux. Il faut continuer à avancer dans ce sens. On doit trouver des lieux de stage pour les proposer aux scolaires.

Pour compléter, je voudrais dire que la Maison Métropolitaine de l'Insertion et de l'Emploi porte un poste dans le cadre d'un dispositif qui s'appelle PACTE. C'est le pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises, qui vise justement à prospecter les entreprises pour les jeunes scolaires de troisième ou de seconde qui recherchent des stages. Il y a un poste qui est dédié à cela, et la personne vient d'arriver.

**Madame la Maire** : Bonne nouvelle. Madame CRÉTINON, juste une minute parce que nous avons encore deux autres sujets.

**Marion CRÉTINON** : J'aurais aimé qu'on parle rapidement de l'« Aller vers », cette démarche, qui est cruciale pour nous, qui est une priorité à la fois pour tous les acteurs de l'emploi et la et de la Ville de Lyon.

Est-ce qu'en tant que Mission locale, vous pouvez expliquer très rapidement, le rôle de la conseillère, hors les murs, ainsi que la coordination qui se fait sur le terrain avec l'ALTM et la prévention ? C'est pour donner un exemple d'aller vers les jeunes.

**Patricia BÉCART** : On a été lauréat d'un appel à projets, il y a deux ans, qui s'est terminé fin 2023. Ce matin encore, Camille AUGEY disait à l'ensemble de l'équipe que la volonté de la Ville de Lyon, ce n'était pas de faire juste un coup d'épée dans l'eau, mais de pérenniser des postes qui ont été créés avec les appels à projets. Je vous en remercie, Camille, parce que c'est vrai qu'on est toujours un peu désœuvrés quand les postes disparaissent. Il y a deux postes qui ont été créés sur Lyon. On a la chance d'avoir un poste sur le 9e et le 5e, d'une personne qui fait ce travail. La Mission locale le fait à l'extérieur, pas derrière un bureau. C'est une personne qui fait des permanences chez les partenaires, qui va aller sur l'espace public avec les médiateurs, aller à la rencontre des jeunes des éducateurs et qui va, petit à petit, les faire venir à Mission locale. C'est vraiment une nouveauté. Depuis deux ans, on travaille comme cela et cela apporte beaucoup. Je pense que tout le monde va être très content.

**Benjamin DUGRAND** : Je vais juste compléter et valider ce choix parce que c'est une vraie plus-value par rapport à notre intervention sur le territoire, et cela permet à la Mission locale d'être visible sur l'ensemble du territoire du 9e, en l'occurrence le Vergoin qui est assez éloigné en termes de mobilité. On travaille à la mobilité avec ces jeunes-là, mais quand il y a la Mission locale qui se déplace, cela permet justement de créer ce lien, de créer un parcours et de travailler vraiment sur une sorte de partenariat qui est une réelle plus-value pour les jeunes du territoire.

**Madame la Maire** : Merci. C'est vrai qu'on peut dire qu'on a la chance d'avoir une coordination sur la Duchère avec tous les corps associatifs de métiers qui sont vraiment très présents. Après, ils sont un petit peu moins présents sur d'autres territoires. Il faut défendre Gorge de Loup ou le Vergoin et Vaise. C'est important aussi.

Monsieur JOBERT pour le dernier point sur la tranquillité, la petite enfance.

**Antoine JOBERT** : Je vais faire court et me restreindre aux enjeux autour du thème tranquillité et sécurité. C'est la fin de la question que vous avez posée en tant que CICA : comment toutes les difficultés que nous avons pointées dans le cadre de nos débats pouvaient amener certains jeunes à des actes délinquants et comment, par ailleurs, la question du trafic de drogue ou d'autres actes malveillants pouvait aussi pourrir la vie des habitants et mettre à mal le vivre ensemble.

Je vais faire très court parce que le sujet est éminemment vaste et on devrait avoir beaucoup, beaucoup de temps pour l'évoquer. Vous l'avez dit, pourquoi ne pas le faire sur un prochain CICA ? Je suis à disposition pour le faire. Je voudrais juste dire qu'à mon avis, l'action qu'on mène, à l'échelle de la Ville de Lyon et en partenariat avec les pouvoirs publics de l'État, vise à être très complémentaire de ce qui a été dit sur tous les dispositifs éducatifs, d'accompagnement ou d'insertion associative à l'échelle des jeunes, parce que l'une de nos convictions profondes, c'est que les questions de violence, d'insécurité, de trafic de drogue, cela peut créer un certain nombre de handicaps qui touchent très directement les jeunes. En fait, pour nous, la violence génère les germes de l'échec de demain, de la violence de demain.

En travaillant sur la question de la violence et sur les questions de sécurité, on va commencer à apporter un premier niveau de solution pour faciliter le travail de tout ce qui est mis en place par ailleurs. De même, quand on a une concurrence pour essayer de trouver un stage, une insertion, et ne pas bosser dans l'illégalité autour des trafics de drogue pour un certain nombre de jeunes, le message éducatif est difficile à tenir dans un certain nombre de nos quartiers. Nous, on s'engage à travailler sur ces questions-là. On s'engage à le faire, mais en se disant quand même qu'aujourd'hui, notamment sur la question du trafic de drogue, il y a un certain nombre de situations qui sont relativement alarmantes dans notre pays. À notre sens, la politique globale menée sur le pays n'est pas satisfaisante parce qu'on a un vrai problème de santé publique sur la question de la consommation de drogue dans le pays. Très concrètement aujourd'hui, on ne traite pas le sujet de la drogue *via* la question de la santé publique. À mon avis, c'est une erreur majeure qu'on fait aujourd'hui, collectivement. On a des problèmes d'addiction, on a des problèmes de comportement en lien avec la consommation de drogue. Aujourd'hui, on n'arrive pas à juguler la consommation de drogue dans notre pays. On est un des premiers consommateurs de drogue européens.

Cela pose évidemment des problèmes de sécurité majeurs. Nous, on s'engage pour essayer de résoudre les questions de trafic de drogue avec nos petits moyens de mairie et en partenariat avec ce que fait l'État. On est aussi conscients qu'aujourd'hui, les réponses ne sont pas à la hauteur de l'enjeu et que probablement, le cadre légal actuel ne permet pas de répondre efficacement à ces situations. Nous sommes assez inquiets là-dessus.

Je suis allé très vite sur ces quelques éléments de réponse et je me suis fait rappeler à l'ordre par la patrouille ! Je voudrais simplement dire que notre positionnement, en tant que mairie, vise à articuler des actions de prévention aux actions de répression et aux actions de réinsertion. Nous sommes un peu au carrefour de toutes les politiques publiques en matière de prévention et de sécurité.

Dans votre question, il y a quelque chose qui m'a un peu chagriné parce que vous avez dit : « une forme d'abandon de l'accompagnement des jeunes par les éducateurs. » Je ne le perçois pas du tout comme cela parce que ces personnes-là, je veux les saluer, aujourd'hui. Je veux saluer Madame BESSE et Monsieur DUGRAND que je remercie d'être présents parce qu'en fait, ce sont des personnes qui font un travail du quotidien, qui est souvent invisible du citoyen, sur un public très ciblé qui n'est pas le plus facile à travailler. C'est un travail inestimable avec des moyens qui sont parfois des moyens un peu insuffisants, des capacités d'action. Si un jeune n'a pas envie de s'engager, qui préfère vendre de la drogue en bas de chez lui, l'éducateur ne peut pas faire grand-chose. Ils le font avec beaucoup d'engagement et moi, je nous invite à réfléchir autrement. C'est-à-dire que s'il n'y avait pas ces actions de prévention de la délinquance, quelle serait la situation sur un certain nombre de quartiers ? Je

pense qu’elle serait bien plus détériorée. Je pense qu'ils offrent à un certain nombre de jeunes, la capacité de se poser la question, dans un dilemme de choix entre tomber dans l'illégalité ou avoir des leviers pour se remettre dans le droit chemin. Ils offrent ce choix à ces jeunes-là, et ils le font avec beaucoup d'énergie.

Ce qui pourrait être intéressant, Benjamin, c'est donner quelques éléments sur comment vous pouvez intervenir sur des situations ou ce que vous proposez en termes de message.

**Benjamin DUGRAND** : On est une équipe de 6 éducateurs avec un coordinateur, une cheffe de service, Madame BESSE. On intervient sur les 3 QPV de l’arrondissement, auprès des 10-21 ans. Notre spécificité, c'est d'intervenir dans la rue. Tout à l'heure, on parlait de l’« Aller vers ». C’est notre spécificité, c'est d'aller à la rencontre de ces jeunes, dans leur environnement, d'essayer de les capter, de créer un lien de confiance pour travailler après, sur leur demande. Un jeune de 10 ans va avoir une demande qui va être totalement différente d'un jeune de 16 ans.

On travaille cela et on essaie de s'appuyer sur ce qu'on a pu dire tout à l’heure, c’est-à-dire les partenariats locaux pour créer un parcours. Ce jeune adhère ou pas parce que nous, sur nos principes d'intervention, c'est la libre adhésion. On n'est pas mandatés, c'est de la libre adhésion. Le jeune, il adhère, il n’adhère pas, il a le droit de venir ou de ne pas venir. À un moment donné, c'est ce qui va faire qu'il s'engage dans cette relation et qui permet de la travailler avec son environnement. L’environnement d'un jeune — je pense que vous connaissez — pour les 10-15 ans, c’est la persévérance scolaire, on en a parlé tout à l’heure, on va travailler sur sa situation au collège et après, l'insertion, à partir de 16 ans, en s'appuyant sur les partenaires du territoire.

Notre quotidien, c'est d'aller à la rencontre de ces jeunes et d'essayer de les faire accéder au droit commun et de réapprendre ou à avoir confiance dans les structures et les institutions qui composent notre cité. On s'appuie beaucoup sur le partenariat, cela fait partie de nos principes d'intervention, sur tous les partenaires qui œuvrent. J’ai la Mission locale à côté de moi. C’est un partenaire privilégié. Je vois la Ville en face. On s'appuie sur eux et on essaie de travailler pour que ces jeunes deviennent des citoyens épanouis et très bien dans leur peau.

Quant au trafic de drogue, ce n'est pas notre côté. On peut intervenir parce qu'on connaît ces jeunes, on peut en discuter avec eux, mais ce n'est pas notre champ d'action prioritaire d'intervenir sur les lieux de trafic. Après, on a une réalité. Il y a une jeunesse qui ne va pas très bien, qui est très fragile aussi. Cependant, il y a des choses à mettre en avant et je pense qu'avec tout ce qui se fait, tous les dispositifs actuels, il y a de la ressource et on s'appuie sur cette ressource. Quand je vois toutes les volontés qu’il y a, et je trouve quand même que c’est très positif. Je me dis qu’il faut être optimiste, alors soyons le.

**Madame la Maire** : Ce sont les résolutions pour 2024. Je suis bien d'accord. Madame BESSE, un petit mot de conclusion ?

**Elisabeth BESSE** : Je voulais remercier Monsieur JOBERT pour cet hommage à la prévention spécialisée. Je voudrais vous dire qu'on est quand même une équipe un peu originale parce qu’on est une équipe métropolitaine.

**Madame la Maire** : Oui, c’est vrai.

**Elisabeth BESSE** : Sur les autres territoires, ce sont des associatifs. C'est pour cette raison que j'ai un coordinateur que je salue aussi, et qui fait un gros travail, puisque moi je dirige une équipe sociale de 40 travailleurs sociaux qui n'ont rien à voir avec la prévention spécialisée. En fait, c'est une mission qui est rajoutée dans mon poste et qui est très passionnante.

Je voudrais dire que c'est sûr qu'un jeune qui ne veut pas aller voir la prévention, on ne va pas l'amener de force vers la prévention. Il y a d'autres services pour cela. Je parlais des services sociaux classiques, de la protection de l'enfance. Si un jeune est signalé quelque part et que ses parents sont en difficulté, il peut venir aussi dans une Maison de la Métropole. C'est important.

Par contre, l'originalité, c'est qu'on travaille main dans la main, les éducateurs prévention et les équipes sociales du territoire du 9e, ce qui permet un travail ténu. Quand il y a une information préoccupante concernant un jeune, s'il est dans les âges d'intervention de la prévention, on va essayer de tuiler quelque chose avec la prévention. Les équipes vont se mettre à disposition des parents pour pouvoir intervenir éventuellement.

Puis je voudrais rajouter aussi qu'on va accueillir prochainement une psychologue de rue. C'est une expérimentation qui se généralise un petit peu. Notre psychologue est partie récemment. On a recruté une nouvelle psychologue. Ce sont des psychologues qui interviennent dans la rue, ce ne sont pas des gens qui sont dans des cabinets. Ils vont intervenir sur le jeune. Il va dire : « Je n'ai pas besoin d'un psy, je ne suis pas fou. » Mais ils vont peut-être se dire : « Tiens, il y a quelque chose qui est possible », pour voir comment tu vas, pour parler de la santé, de la problématique de drogue, de la problématique de trafic. Quand on est un jeune qui trafique, qui est dans la consommation, on ne va pas forcément très bien non plus. On a peut-être besoin de parler un peu quelque part. L'idée, ce sera cela. C'est quelqu'un qui va être intégré à l'équipe et qui va aller sur le travail de rue, qui va recevoir aussi dans les locaux de la prévention parce que je rappelle qu'ils sont dissociés de ceux de la Maison de la Métropole. Je tenais à parler de cette originalité qui est intéressante dans le maillage avec nos travailleurs sociaux classiques qui interviennent sur le territoire.

**Madame la Maire** : Merci beaucoup, Madame BESSE. Est-ce que vous aviez encore des choses qui vous titillaient ou est-ce qu'on peut conclure sur ces belles paroles de positivité ? Monsieur DUGRAND, j'ai aussi envie d'avoir des bonnes résolutions pour 2024.

Je pense qu'un des maîtres mots aussi, c'est la confiance. Même s'il y a des jeunes qui sont un petit peu en décrochage, comme on le disait, s'il y a cette perte de confiance de la part des adultes autour, c'est la spirale infernale. On est toutes et tous responsables. Il ne faut vraiment pas stigmatiser et essayer de les accompagner du mieux qu'on peut. Après, comme vous le disiez, du mieux qu'on peut.

Un dernier point, c'est l'image qu'il y a des métiers manuels qui est très négative. Cela résonne avec mon quotidien d'hier et d'aujourd'hui, c'est-à-dire la CAPEB, les métiers du bâtiment et l'école de production de Gorges de Loup. Il faut aussi encourager les jeunes à faire des métiers de demain qui rapporteront plus que ce qu'on pense, beaucoup plus, et qui sont indispensables, et qui sont aussi intéressants, valorisants et émancipateurs. On me souffle les WorldSkills 2024. Il y a une mauvaise image et c'est vraiment dommage parce qu'en plus, les professionnels recrutent. On fait un peu de teasing pour les métiers manuels.

En tout cas, merci vraiment beaucoup à toutes et tous.

**Evelyne COLOMBET** : Je voudrais faire une petite conclusion. C’est vrai que c'était un thème qui tenait à cœur aux associations membres du CICA. C’est un thème extrêmement intéressant. C'était extrêmement intéressant de faire le point sur cette question également. Cela aurait même pu justifier de faire une réunion avec du public.

**Madame la Maire** : Le public est invité. Il fait peut-être un peu froid.

**Evelyne COLOMBET** : Oui mais de façon à ce que le public puisse également intervenir, poser des questions. Ce serait un genre d'exercices intéressant. Nous vous remercions de toutes ces informations que vous avez pu nous fournir. Beaucoup de choses étaient inconnues, en tout cas pour ma part. Merci beaucoup et bonne soirée.

**Madame la Maire** : Merci aux spécialistes — je vous ai appelés les « spécialistes » de ce soir — d'avoir bravé l'heure tardive et le froid de cette salle des mariages. Tout le monde est emmitouflé. Merci à toutes et tous.